

RAPPORT ANNUEL DES OPERATIONS DE PREVENTION DU RISQUE ANIMALIER 2023



REVUE DU DOCUMENT

Rédigé par :	CABANOT Jean-Baptiste	Date : 05/03/2024
Vérifié par :	GENDRON Philippe	Date : 08/04/2024
Approuvé par :	MOLLIER Anne	Date : 25/04/2024

HISTORIQUE DU DOCUMENT

Version	Date	Description de l'évolution	Paragraphes modifiés
1	08/01/2022	Création	
2	20/04/2023	Mise à jour 2022	
3	05/03/2024	Mise à jour 2023	

Destinataires :

- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie.
- Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud.
- Direction Départementale des Territoires des Hautes Pyrénées
- Délégation des Services de la Navigation Aérienne-Organisme Pyrénées – Subdivision Contrôle
- Chef d'Escale de l'Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- Directeur de l'Aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Contexte	4
3.	Liste des agents de la prévention du risque animalier	5
4.	Armement	6
4.1.	Les fusils	6
4.2.	Les revolvers et pistolets lance-fusées	6
5.	Prélèvements	7
5.1.	Nombre et espèces d'oiseaux prélevés en 2023	7
5.2.	Nombre et espèces de mammifères prélevés en 2023	7
6.	Les munitions	8
7.	Les observations	9
7.1.	Evolution annuelle par famille et par espèce 2022/2023	10
8.	Les effarouchements	15
8.1.	Nombre et types d'effarouchements	15
8.2.	Nombre d'effarouchements par famille et par espèce	16
8.3.	Nombre d'effarouchements par mois	19
9.	Les collisions animalières	20
9.1.	Nombre de collisions total et par mois	20
9.2.	Nombre de collisions par familles et par espèces	21
10.	Niveau de risque animalier	22
11.	Principaux couloirs pendulaires des oiseaux	23
11.1.	Présents sur notre plateforme et aux alentours	23
11.2.	Principaux couloirs de migration des oiseaux sur l'aéroport	24
12.	Actions préventives et curatives	25
12.1.	Les actions préventives	25
12.2.	Les actions curatives	25
13.	Conclusion	26



1. Introduction

Un compte rendu annuel des opérations de Prévention du Risque Animalier est effectué chaque année afin de répondre à **l'article 7** de l'arrêté préfectoral relatif à une autorisation de destruction et perturbation intentionnelle d'espèces d'oiseaux et mammifères de la faune sauvage protégées, chassable ou susceptibles d'occasionner des dégâts sur l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Il précisera les collisions animalières dénombrées dans l'année, la situation animalière, les opérations d'effarouchement et de destruction réalisées, mais également l'efficacité de l'ensemble des mesures mises en œuvre.

Une liste de l'ensemble des animaux détectés sur l'aéroport sera également renseignée.

Ce compte rendu servira notamment au renouvellement de l'arrêté préfectoral cité ci-dessus.

2. Contexte

Le service de Prévention du Risque Animalier de l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées est rendu de façon continue de LS-30 à CS+30 (Lever du soleil -30 minutes à Coucher du soleil + 30 minutes).

Ce service est rendu par les agents SSLIA/SPRA de l'aéroport toute l'année. Ces agents ont tous reçu une formation initiale. Ils ont à leur disposition tout le matériel nécessaire afin d'effectuer leur mission du mieux possible.

Les agents sont tous formés et sensibilisés afin d'éviter au maximum d'effectuer des prélèvements. Tous les moyens d'effarouchement doivent être mis en œuvre avant d'effectuer le moindre prélèvement. Cette action doit être effectuée en dernier recours si toutes les autres méthodes d'effarouchement demeurent inefficaces et qu'il y a un danger réel et immédiat.

Le rôle de l'agent de la Prévention du Risque Animalier n'est pas de procéder au plus grand nombre de prélèvement possible, mais d'effaroucher les animaux afin d'éviter tout impact avec un aéronef.

Une formation AEP (Action Entraînement et Perfectionnement) est organisée tous les 2 ans au moins, et dispense une formation théorique et pratique.

3. Liste des agents de la prévention du risque animalier

Nom	Prénom	Date formation initiale PPA	Permis de chasser
PENIN	Laurent	16/11/04	NON
DESPIAU	Pascal	16/11/04	OUI
LAFFARGUE	Thierry	16/11/04	OUI
PAUCHET	Bruno	16/11/04	NON
SERMOT	Olivier	11/01/05	OUI
CROUZOL	Hervé	11/01/05	OUI
TROTOUX	Christophe	08/02/19	OUI
BAUDE	Didier	11/01/05	OUI
DOYA	François	16/11/04	NON
DUPONT	Philippe	16/11/04	NON
MEDJEBEUR	Jean-Pierre	11/01/05	OUI
CABANOT	Jean-Baptiste	10/12/14	OUI
DUTREY	Florent	10/12/14	OUI
JONCKEERE	Pascal	10/12/14	OUI
JUNCA LAPLACE	Simon	10/12/14	OUI
BALLARIN	Cédric	11/01/05	NON
BALLARIN	Julien	11/01/05	NON
GUEDJ	Patrice	11/01/05	NON
BOSSY	Philippe	11/01/05	NON
CHESNE	Stéphane	16/11/04	NON
MASSOL	Sébastien	15/01/14	OUI
SPECHT	Alban	28/06/19	OUI
FORT	Grégory	06/03/20	OUI
OLMEDO	Mathieu	13/12/19	OUI
SOLANA	Mathieu	Septembre 2022	OUI
MESPLIER	Nicolas	Septembre 2022	OUI
PUJOL	Anthony	Septembre 2022	OUI
GREGOIRE	Yohan	Mars 2023	OUI
POUBLAN	Guillaume	Mars 2023	OUI
MARTINS	Alexis	Mars 2023	OUI

Un total de 30 agents présents sur notre aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées, effectuant les missions de la Prévention du Risque Animalier.

Décret n° 2007-432 du 25 mars 2007 relatif aux normes techniques applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aérodromes de Mayotte, des îles Wallis et Futuna, de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie ainsi qu'à la prévention du péril animalier sur les aérodromes.

« Art. D. 213-1-21. – La destruction d'animaux par tir n'est effectuée que par des personnes détentrices du permis de chasser délivrer conformément aux articles L. 423-9 à L. 423-25 du code de l'environnement.

Art. 3. Les dispositions de l'article D. 213-1-21 ne sont pas applicables aux personnes qui exercent déjà les fonctions d'agent chargé de la prévention du péril aviaire à la date de la publication du présent décret.

4. Armement

4.1. Les fusils

A ce jour, au sein du service de prévention du péril animalier, nous possédons 3 fusils de type parcours de chasse désignés ci-après :

- 1 fusil superposé calibre 12 de maque UGLU N° 03S14780
- 1 fusil superposé calibre 12 de marque MARROCHI N° CD MF8470
- 1 fusil superposé calibre 12 de marque FAIR N° 311070

Les fusils de chasse sont confiés pour l'entretien annuel à la société Pêche-Chasse-Pyrénées située au 38 avenue du Pouey, 65420 IBOS

4.2. Les revolvers et pistolets lance-fusées

Tous les revolvers et pistolets lance fusées ont été retirés le 27/04/2021 à la suite d'un accident.

Actuellement une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances.



5. Prélèvements

5.1. Nombre et espèces d'oiseaux prélevés en 2023

Espèces protégées	2022	2023
Faucon crécerelle	0	0
Buse variable	0	0
Milan noir	0	0

Aucun prélèvement déclaré pour l'année 2023

5.2. Nombre et espèces de mammifères prélevés en 2023

Aucun prélèvement n'est à noter concernant les mammifères pour cette année 2023.

6. Les munitions

Nombre d'effarouchements par type
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Type d'effarouchement	Nombre d'effarouchements
Acoustiques	2030
Optiques	145
Pyrotechniques	117
Prélèvements	0
Captures	0
Autres Moyens	0
Total	2292

Comme nous pouvons le constater dans le tableau ci-dessus, nous avons eu un total de 117 effarouchements pyrotechniques sur l'année 2023. A prendre en compte que les pistolets et revolvers ont été retirés depuis le 27/04/2021.

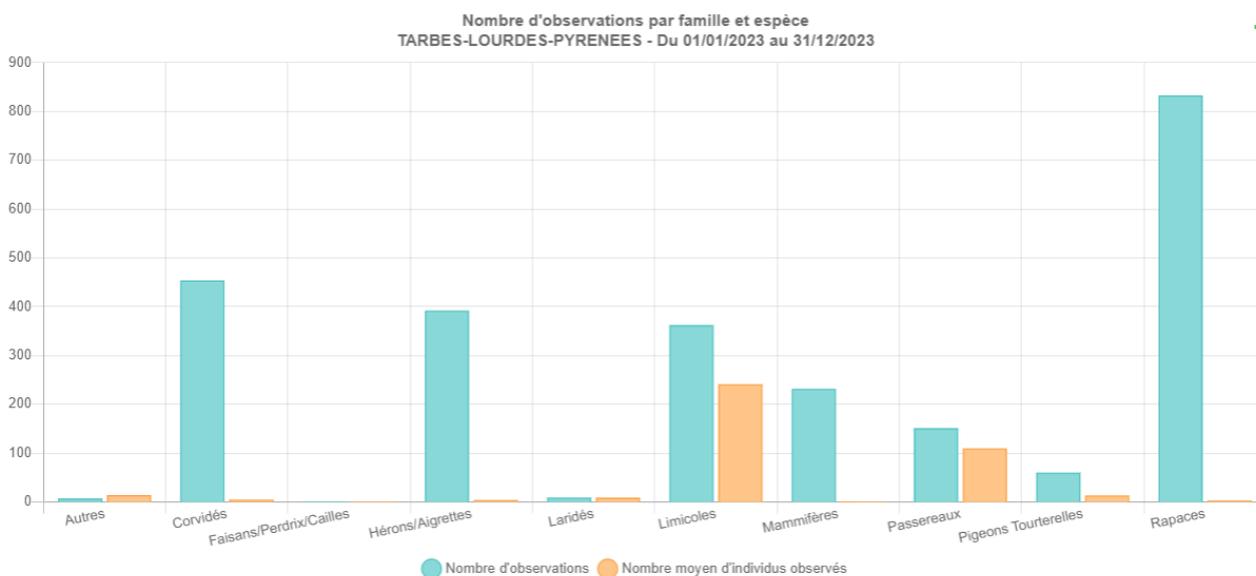
Les effarouchements pyrotechniques sont effectués avec les fusils de chasse, par le biais de cartouches à plombs n°7.5. Le but étant d'effaroucher les animaux par le bruit de la détonation du fusil de chasse.

7. Les observations

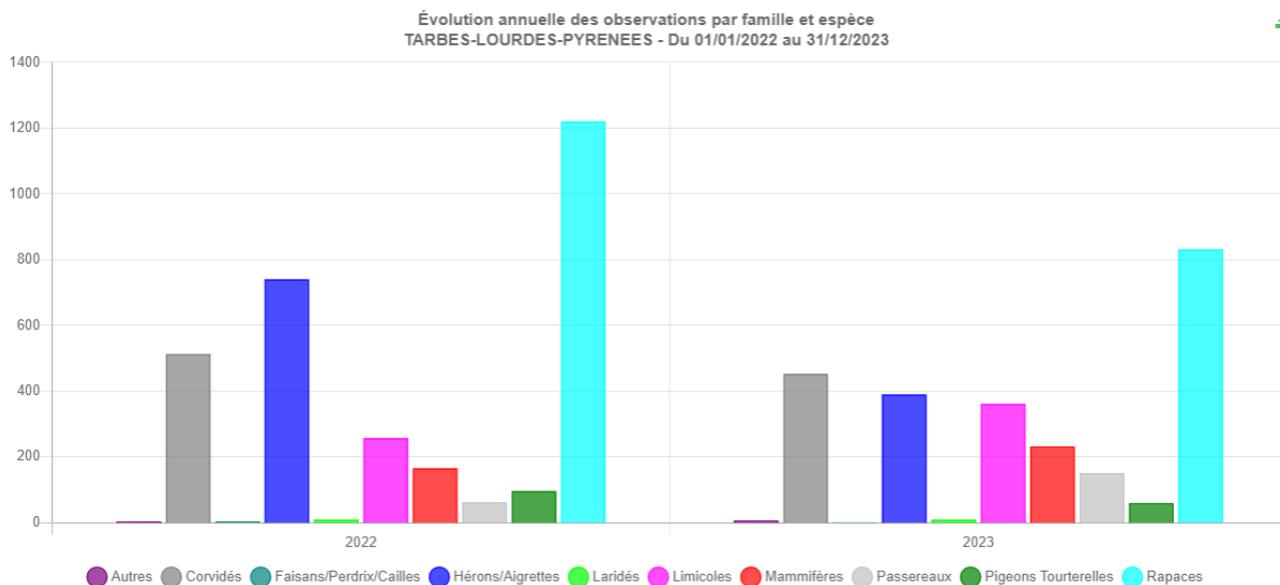
Les observations sont effectuées tout au long de la journée par les agents en poste. Ils les reportent dans la tablette AQUILA mise à disposition dans le véhicule.

Cette tablette est équipée d'un logiciel qui calcule automatiquement le risque animalier suivant les données rentrées. Cela nous permet par la suite d'établir une évaluation du risque animalier sur notre plateforme la plus précise possible.

Vous remarquerez en lisant les tableaux et graphiques suivants que nous avons quatre familles qui se détachent. Dans un premier temps sera communiqué un graphique représentant toutes les observations par famille et espèces.



Evolution annuelle par famille et par espèce 2022/2023



Les données ci-dessus ont évolué entre ces deux années. Nous constatons tout de même que l'espèce la plus observée reste les rapaces, malgré une diminution de ces derniers.

Malgré une diminution générale des observations par espèce, nous constatons toujours que les trois ou quatre mêmes espèces se détachent, soit :

- Les rapaces
- Les corvidés
- Les hérons/aigrettes
- Les limicoles



RAPPORT ANNUEL DES OPERATIONS DE PREVENTION DU RISQUE ANIMALIER

Version 2 / Révision 0
Date de révision : 05/03/2024
Page 11 sur 24

Ci-dessous le tableau détaillant les observations par famille et par espèce et représentant un total de 3068 observations pour l'année 2022 pour 2495 observation en 2023 :

Évolution annuelle des observations par famille et espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2022 au 31/12/2023

Famille	Espèce	2022	2023
Autres	CIGOGNE BLANCHE	1	0
Autres	GRUE CENDREE	3	7
Total partiel - Autres		4	7
Corvidés	CORNEILLE NOIRE	398	361
Corvidés	GEAI DES CHENES	0	1
Corvidés	PIE BAVARDE	115	91
Total partiel - Corvidés		513	453
Faisans/Perdrix/Cailles	FAISAN DE COLCHIDE	2	1
Total partiel - Faisans/Perdrix/Cailles		2	1
Hérons/Aigrettes	AIGRETTE GARZETTE	142	19
Hérons/Aigrettes	GRANDE AIGRETTE	65	22
Hérons/Aigrettes	HERON CENDRE	368	282
Hérons/Aigrettes	HERON GARDE-BOEUF	165	67
Total partiel - Hérons/Aigrettes		740	390
Laridés	MOUETTE RIEUSE	9	9
Total partiel - Laridés		9	9
Limicoles	COURLIS CENDRE	13	7
Limicoles	VANNEAU HUPPE	244	354
Total partiel - Limicoles		257	361
Mammifères	BLAIREAU EUROPEEN	1	0
Mammifères	CHAT DOMESTIQUE	2	3
Mammifères	CHAT SAUVAGE	3	0
Mammifères	CHEVREUIL EUROPEEN	1	1
Mammifères	LIEVRE D'EUROPE	100	193
Mammifères	RENARD ROUX	55	35
Mammifères	SANGLIER	3	0
Total partiel - Mammifères		165	232

Passereaux	ALOUETTE DES CHAMPS	2	1
Passereaux	BERGERONNETTE GRISE	1	0
Passereaux	ETOURNEAU SANSONNET	24	107
Passereaux	HIRONDELLE RUSTIQUE	14	11
Passereaux	HUPPE FASCIEE	0	1
Passereaux	MARTINET NOIR	12	25
Passereaux	MESANGE A TETE BRUNE	0	1
Passereaux	MESANGE CHARBONNIERE	2	0
Passereaux	PINSON DES ARBRES	1	5
Passereaux	ROUGEGORGE FAMILIER	1	0
Passereaux	TRAQUET MOTTEUX	5	0
Total partiel - Passereaux		62	151
Pigeons Tourterelles	PIGEON DOMESTIQUE	47	30
Pigeons Tourterelles	PIGEON RAMIER	49	30
Total partiel - Pigeons Tourterelles		96	60
Rapaces	BUSARD DES ROSEAUX	7	0
Rapaces	BUSARD SAINT-MARTIN	74	47
Rapaces	BUSE PATTUE	14	8
Rapaces	BUSE VARIABLE	481	276
Rapaces	CHOUETTE EPERVIERE	0	1
Rapaces	EFFRAIE DES CLOCHERS	2	0
Rapaces	ELANION BLANC	41	81
Rapaces	EPERVIER D'EUROPE	1	0
Rapaces	FAUCON CRECERELLE	394	262
Rapaces	MILAN NOIR	126	89
Rapaces	MILAN ROYAL	80	67
Total partiel - Rapaces		1220	831
Total		3068	2495

Ci-dessous l'extraction des tableaux sur les observations des trois grandes familles les plus observées en 2023

Les rapaces :

Nombre d'observations par famille et espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Famille	Espèce	Nombre d'observations	Nombre moyen d'individus observés
Rapaces	BUSARD SAINT-MARTIN	47	1.04
Rapaces	BUSE PATTUE	8	5.75
Rapaces	BUSE VARIABLE	276	2.44
Rapaces	CHOUETTE EPERVIERE	1	1
Rapaces	ELANION BLANC	82	1.26
Rapaces	FAUCON CRECERELLE	263	1.23
Rapaces	MILAN NOIR	89	7.53
Rapaces	MILAN ROYAL	67	7
Total partiel - Rapaces		833	2.8
Total		833	2.8

Les corvidés :

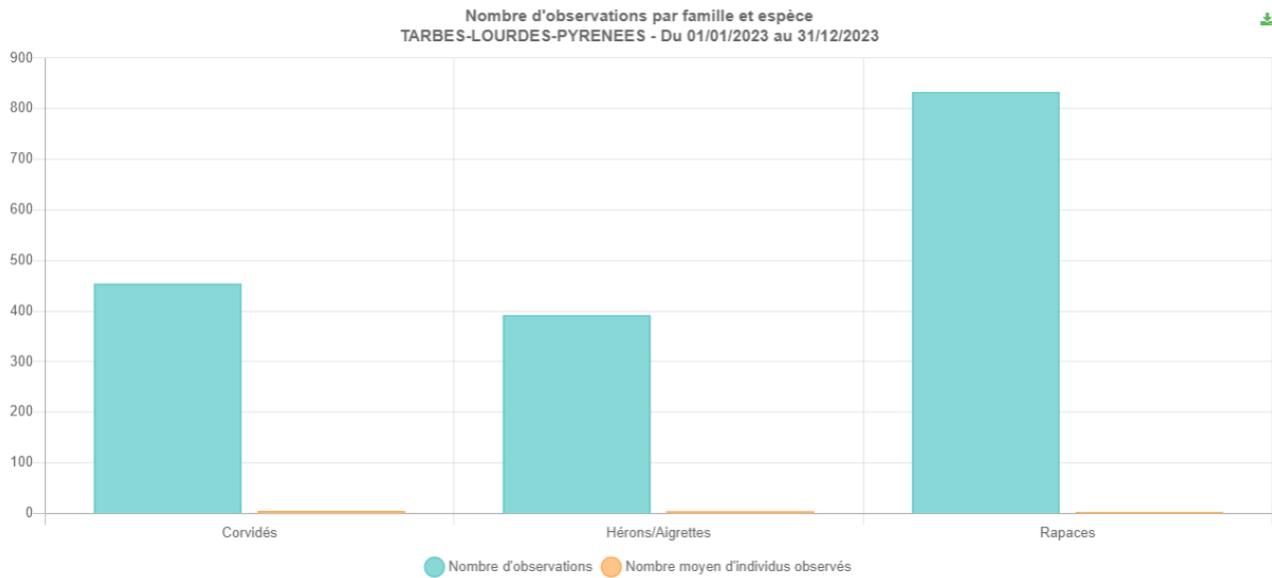
Nombre d'observations par famille et espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Famille	Espèce	Nombre d'observations	Nombre moyen d'individus observés
Corvidés	CORNEILLE NOIRE	362	5.25
Corvidés	GEAI DES CHENES	1	2
Corvidés	PIE BAVARDE	91	2.05
Total partiel - Corvidés		454	4.6
Total		454	4.6

Les hérons/aigrettes :

Nombre d'observations par famille et espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Famille	Espèce	Nombre d'observations	Nombre moyen d'individus observés
Hérons/Aigrettes	AIGRETTE GARZETTE	19	5.11
Hérons/Aigrettes	GRANDE AIGRETTE	23	1.22
Hérons/Aigrettes	HERON CENDRE	283	1.71
Hérons/Aigrettes	HERON GARDE-BOEUF	67	13.63
Total partiel - Hérons/Aigrettes		392	3.89
Total		392	3.89



Ci-dessus le graphique reprenant les informations des observations des trois grandes espèces les plus observées sur notre plateforme en 2023.

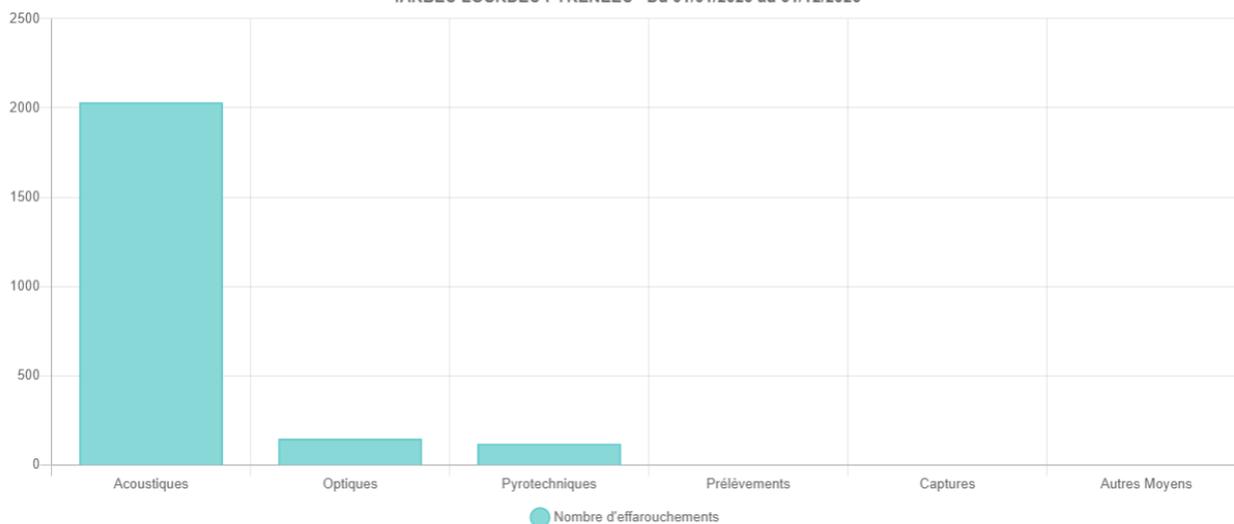
8. Les effarouchements

8.1. Nombre et types d'effarouchements

Nombre d'effarouchements par type
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Type d'effarouchement	Nombre d'effarouchements
Acoustiques	2030
Optiques	145
Pyrotechniques	117
Prélèvements	0
Captures	0
Autres Moyens	0
Total	2292

Nombre d'effarouchements par type
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023



Ci-dessus les données extraites de notre tablette AQUILA. Nous constatons un nombre très important d'effarouchements acoustiques, et une grosse différence entre le nombre d'effarouchements acoustiques et le nombre d'effarouchements pyrotechniques. Cette différence est due notamment au retrait du matériel d'effarouchement pyrotechnique suite à l'accident survenu le 27 avril 2021.

Les effarouchements optiques sont effectués à l'aide d'une torche d'effarouchement laser, pour laquelle tous les agents PRA de notre plateforme ont été formés.

Les effarouchements pyrotechniques sont eux effectués par fusil de chasse avec des cartouches au plomb.

Il est bien sûr évident que ce sont des tirs d'effarouchements et non des prélèvements qui sont effectués. Le but étant de faire du bruit à l'aide des fusils de chasse afin de faire fuir les animaux.

8.2. Nombre d'effarouchements par famille et par espèce

Nombre d'effarouchements par famille et espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023

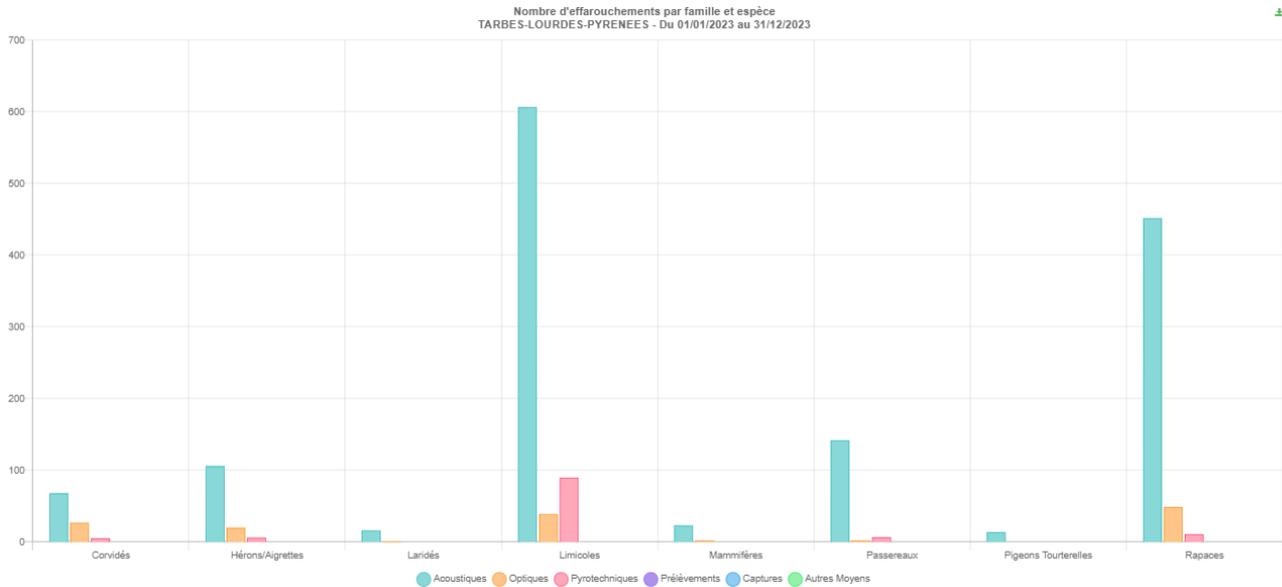
Famille	Espèce	Acoustiques	Optiques	Pyrotechniques	Prélevements	Captures	Autres Moyens	Total
Corvidés	CORNEILLE NOIRE	61	25	5	0	0	0	91
Corvidés	PIE BAVARDE	7	2	0	0	0	0	9
Total partiel - Corvidés		68	27	5	0	0	0	100
Hérons/Aigrettes	AIGRETTE GARZETTE	6	1	0	0	0	0	7
Hérons/Aigrettes	GRANDE AIGRETTE	5	1	0	0	0	0	6
Hérons/Aigrettes	HERON CENDRE	48	16	2	0	0	0	66
Hérons/Aigrettes	HERON GARDE-BOEUF	47	2	4	0	0	0	53
Total partiel - Hérons/Aigrettes		106	20	6	0	0	0	132
Laridés	MOUETTE RIEUSE	16	1	0	0	0	0	17
Total partiel - Laridés		16	1	0	0	0	0	17
Limicoles	COURLIS CENDRE	3	0	0	0	0	0	3
Limicoles	VANNEAU HUPPE	604	39	90	0	0	0	733
Total partiel - Limicoles		607	39	90	0	0	0	736
Mammifères	CHAT DOMESTIQUE	19	0	0	0	0	0	19
Mammifères	LIEVRE D'EUROPE	1	2	0	0	0	0	3
Mammifères	RENARD ROUX	3	0	0	0	0	0	3
Total partiel - Mammifères		23	2	0	0	0	0	25



**RAPPORT ANNUEL DES OPERATIONS DE
PREVENTION DU RISQUE ANIMALIER**

Version 2 / Révision 0
Date de révision : 05/03/2024
Page 17 sur 24

Passereaux	ETOURNEAU SANSONNET	85	0	6	0	0	0	91
Passereaux	HIRONDELLE RUSTIQUE	3	0	0	0	0	0	3
Passereaux	MARTINET NOIR	54	2	1	0	0	0	57
Total partiel - Passereaux		142	2	7	0	0	0	151
Pigeons Tourterelles	PIGEON DOMESTIQUE	7	0	0	0	0	0	7
Pigeons Tourterelles	PIGEON RAMIER	7	0	0	0	0	0	7
Total partiel - Pigeons Tourterelles		14	0	0	0	0	0	14
Rapaces	BUSARD SAINT-MARTIN	9	1	0	0	0	0	10
Rapaces	BUSE PATTUE	2	1	0	0	0	0	3
Rapaces	BUSE VARIABLE	119	27	4	0	0	0	150
Rapaces	ELANION BLANC	8	1	0	0	0	0	9
Rapaces	FAUCON CRECERELLE	34	11	1	0	0	0	46
Rapaces	MILAN NOIR	68	3	3	0	0	0	74
Rapaces	MILAN ROYAL	212	5	3	0	0	0	220
Total partiel - Rapaces		452	49	11	0	0	0	512



A la lecture des tableaux et du graphique ci-dessus nous observons que la famille des limicoles est la plus effarouchée du fait de sa présence mais également de son comportement. En effet les vanneaux huppés sont présents en nombre sur notre plateforme durant la saison hivernale. C'est une espèce que nous effarouchons énormément car ils ont tendance à se poser sur la piste et à revenir régulièrement malgré les actions menées.

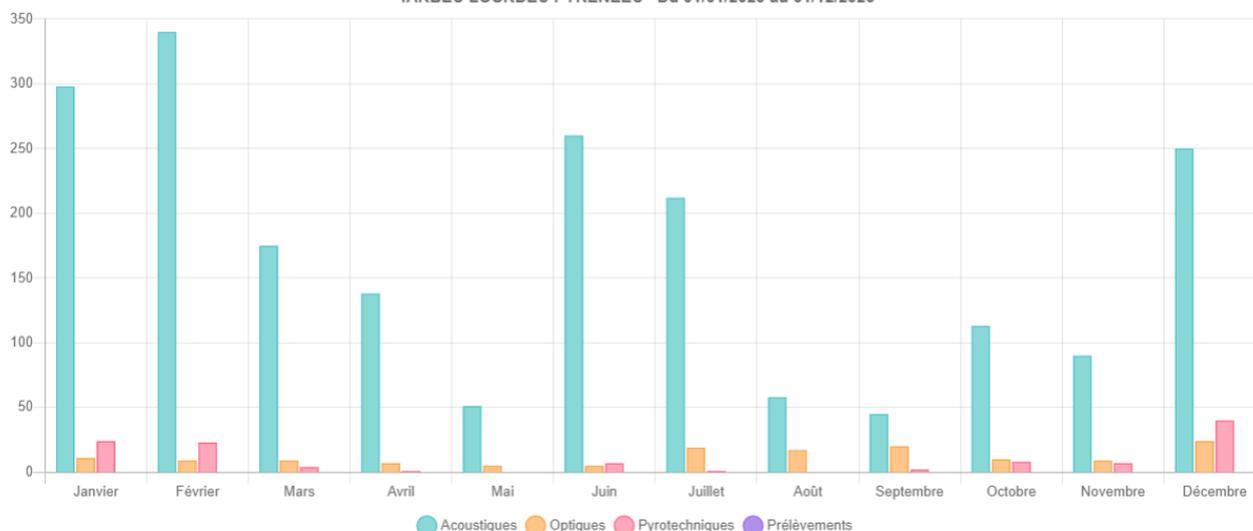
Nous pouvons observer par ailleurs une réelle cohérence entre les observations et les effarouchements ou nous retrouvons nos trois grandes familles (*Rapaces*, *Corvidés*, *Hérons/Aigrettes*). Cependant à la lecture de ce tableau nous observons la rareté d'effarouchements sur les corvidés qui sont pour autant très présents. Cela s'explique notamment du fait que ce sont des animaux très intelligents qui réagissent au moindre bruit, mouvements ou autres. Ils se tiennent à distance de la piste dès qu'ils ressentent un danger.

8.3. Nombre d'effarouchements par mois

Nombre d'effarouchements par mois
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Mois	Acoustiques	Optiques	Pyrotechniques	Prélèvements	Total
Janvier	298	11	24	0	333
Février	340	9	23	0	372
Mars	175	9	4	0	188
Avril	138	7	1	0	146
Mai	51	5	0	0	56
Juin	260	5	7	0	272
Juillet	212	19	1	0	232
Août	58	17	0	0	75
Septembre	45	20	2	0	67
Octobre	113	10	8	0	131
Novembre	90	9	7	0	106
Décembre	250	24	40	0	314
Total	2030	145	117	0	2292

Nombre d'effarouchements par mois
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023



Ci-dessus les données sur les effarouchements mensuels. Là encore, on retrouve essentiellement les effarouchements acoustiques. Nous pourrions rajouter une méthode d'effarouchement qui est la pression humaine, mais cette technique n'apparaît pas sur notre tablette et la base de données.

Les périodes les plus impactées par les effarouchements sont l'été avec la présence de nombreux rapaces et par les actions de fauchage qui les attirent et la période hivernale avec notamment la présence des limicoles en grand nombre.

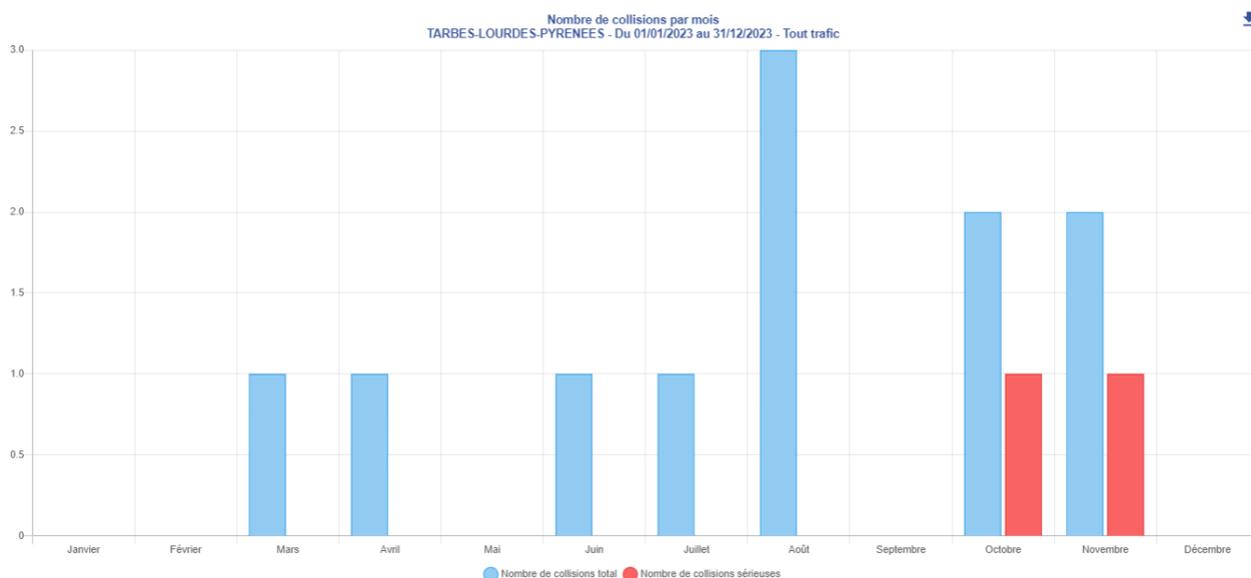
9. Les collisions animales

9.1. Nombre de collisions total et par mois

Nombre de collisions par mois
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023 - Tout trafic

Mois	Nombre de collisions*	Nombre de collisions sérieuses	Pourcentage de collisions sérieuses par rapport au nombre total de collisions
Janvier	0	0	0 %
Février	0	0	0 %
Mars	1	0	0 %
Avril	1	0	0 %
Mai	0	0	0 %
Juin	1	0	0 %
Juillet	1	0	0 %
Août	3	0	0 %
Septembre	0	0	0 %
Octobre	2	1	9.09 %
Novembre	2	1	9.09 %
Décembre	0	0	0 %
Total	11	2	18.18 %

* Le nombre de collisions sérieuses est inclus dans le nombre de collisions.



Sur cette année 2023 nous dénombrons 13 impacts animaliers dont 2 sérieux en octobre et novembre entraînant un retard et une interruption décollage.

Nous observons 3 collisions au mois d'août, octobre et novembre qui en font les mois les plus impactés de l'année 2023.

Ces données sont extraites du site PICAWEB du service technique de l'aviation civile.

9.2. Nombre de collisions par familles et par espèces

Nombre de collisions par famille & espèce
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023 - Tout trafic

Famille	Espèce	Nom Latin	Poids	Nombre de collisions	Nombre de collisions sérieuses	Nombre de collisions avec dommage	Pourcentage de collisions sérieuses par rapport au nombre total de collisions	Pourcentage de collisions par rapport au nombre total de collisions
HERONS AIGRETTES	HERON CENDRE	ARDEA CINEREA	1500	1	0	0	0 %	9.09 %
Total partiel - HERONS AIGRETTES				1	0	0	0 %	9.09 %
LARIDES	MOUETTE RIEUSE	LARUS RIDIBUNDUS	275	1	0	0	0 %	9.09 %
Total partiel - LARIDES				1	0	0	0 %	9.09 %
LIMICOLES	VANNEAU HUPPE	VANELLUS VANELLUS	215	1	1	0	9.09 %	9.09 %
Total partiel - LIMICOLES				1	1	0	9.09 %	9.09 %
MAMMIFERES	LIEVRE D'EUROPE	LEPUS EUROPAEUS	5000	1	0	0	0 %	9.09 %
Total partiel - MAMMIFERES				1	0	0	0 %	9.09 %
PASSEREAUX	MARTINET NOIR	APUS APUS	40	1	0	0	0 %	9.09 %
PASSEREAUX	PINSON DES ARBRES	FRINGILLA COELEBS	23	1	0	0	0 %	9.09 %
Total partiel - PASSEREAUX				2	0	0	0 %	18.18 %
RAPACES	BUSE VARIABLE	BUTEO BUTEO	800	2	0	0	0 %	18.18 %
RAPACES	FAUCON CRECERELLE	FALCO TINNUNCULUS	205	2	0	0	0 %	18.18 %
RAPACES	MILAN ROYAL	MILVUS MILVUS	1020	1	1	1	9.09 %	9.09 %
Total partiel - RAPACES				5	1	1	9.09 %	45.45 %
Total				11	2	1	18.18 %	100 %

Répartition des collisions par famille
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023 - Tout trafic



Répartition des collisions sérieuses par famille
TARBES-LOURDES-PYRENEES - Du 01/01/2023 au 31/12/2023 - Tout trafic

La famille des rapaces est impliquée dans 45 % des collisions de notre plateforme. Il existe bien une relation entre les observations, les effarouchements et les collisions pour cette famille.

10. Niveau de risque animalier

Niveau de Risque Animalier - TARBES-LOURDES-PYRENEES - Tout trafic - Tous niveaux
Période de calcul NRC (3 ans) : Jeudi 31/12/2020 00:00 - Dimanche 31/12/2023 23:59
Période de calcul NDA (52 semaines) : Dimanche 01/01/2023 23:59 - Dimanche 31/12/2023 23:59

Espèce	Niveau de Risque Animalier (NRA)	Niveau de Risque Collisions (NRC)	Moyenne annuelle du nombre de collisions	Pourcentage national de collisions avec dommage	Niveau de Danger Animalier (NDA)	Fréquence (Nombre de semaines d'observation de l'espèce)	Gravité (Nombre moyen d'individus par observation, combiné à leur masse)
HERON CENDRE	3	2	0,67	11,76	3	REGULIER	MOYEN
BUSE VARIABLE	2	1	1,67	4,35	3	REGULIER	MOYEN
CORNEILLE NOIRE	2	-	0,0	0,0	3	REGULIER	MOYEN
ETOURNEAU SANSONNET	2	1	0,33	2,9	3	REGULIER	FORT
LIEVRE D'EUROPE	2	1	0,67	0,0	3	REGULIER	FORT
MARTINET NOIR	2	1	1,0	0,0	3	OCCASIONNEL	FORT
MILAN NOIR	2	-	0,0	0,0	3	REGULIER	FORT
MILAN ROYAL	2	1	0,67	5,56	3	REGULIER	FORT
RENARD ROUX	2	-	0,0	0,0	3	OCCASIONNEL	FORT
VANNEAU HUPPE	2	1	1,33	3,57	3	OCCASIONNEL	FORT
AIGRETTE GARZETTE	1	-	0,0	0,0	2	OCCASIONNEL	MOYEN
ALOUPETTE DES CHAMPS	1	-	0,0	0,0	2	RARE	FORT
BUSARD SAINT-MARTIN	1	-	0,0	0,0	2	REGULIER	FAIBLE
BUSE PATTUE	1	-	0,0	0,0	2	RARE	FORT
CHAT DOMESTIQUE	1	-	0,0	0,0	2	RARE	FORT
CHEVREUIL EUROPEEN	1	-	0,0	0,0	2	RARE	FORT
CHOUETTE EPERVIERE	1	-	0,0	0,0	1	RARE	FAIBLE
CHOUETTE HULOTTE	1	1	0,33	0,0	-	RARE	NUL
COURLIS CENDRE	1	1	0,33	0,0	2	RARE	FORT
ELANION BLANC	1	-	0,0	0,0	2	REGULIER	FAIBLE
FAISAN DE COLCHIDE	1	-	0,0	0,0	1	RARE	FAIBLE
FAUCON CRECERELLE	1	1	3,0	1,91	2	REGULIER	FAIBLE
GEAI DES CHENES	1	-	0,0	0,0	1	RARE	FAIBLE
GRANDE AIGRETTE	1	-	0,0	0,0	2	OCCASIONNEL	MOYEN
GRUE CENDREE	1	-	0,0	0,0	2	RARE	FORT
HERON GARDE-BOEUF	1	-	0,0	0,0	2	OCCASIONNEL	MOYEN
HIRONDELLE RUSTIQUE	1	1	0,33	2,13	2	RARE	FORT
HUPPE FASCIEE	1	-	0,0	0,0	1	RARE	FAIBLE
MESANGE A TETE BRUNE	1	-	0,0	0,0	1	RARE	MOYEN
MOUETTE RIEUSE	1	1	0,33	3,05	1	RARE	MOYEN
OISEAU NON IDENTIFIE	1	1	1,0	5,89	-	RARE	NUL
PIE BAVARDE	1	-	0,0	0,0	2	REGULIER	FAIBLE
PIGEON DOMESTIQUE	1	1	0,33	3,5	2	OCCASIONNEL	MOYEN
PIGEON RAMIER	1	-	0,0	0,0	2	OCCASIONNEL	MOYEN
PINSON DES ARBRES	1	1	0,33	0,0	1	RARE	MOYEN

Le niveau de risque animalier sur la plateforme est calculé directement via le site picaweb. Les données envoyées sont directement analysées et un niveau de risque est établi suivant la méthodologie de calcul du STAC.

Le NRA (niveau de risque animalier) est obtenu via une matrice, à partir du niveau de risque de collisions (NRC) et du niveau de danger représenté par chaque espèces animale (NDA).

Le NRC (niveau de risque de collision), permet de définir un niveau de risque basé sur la fréquence des collisions et leur gravité. Il est calculé pour chacune des espèces animales impliquées dans une ou plusieurs collisions survenues dans le volume de l'aérodrome sur les 3 dernières années.

Le NDA (niveau de danger animalier), prend notamment en compte le niveau de danger lié aux observations effectuées tout au long de l'année sur le volume de l'aérodrome.

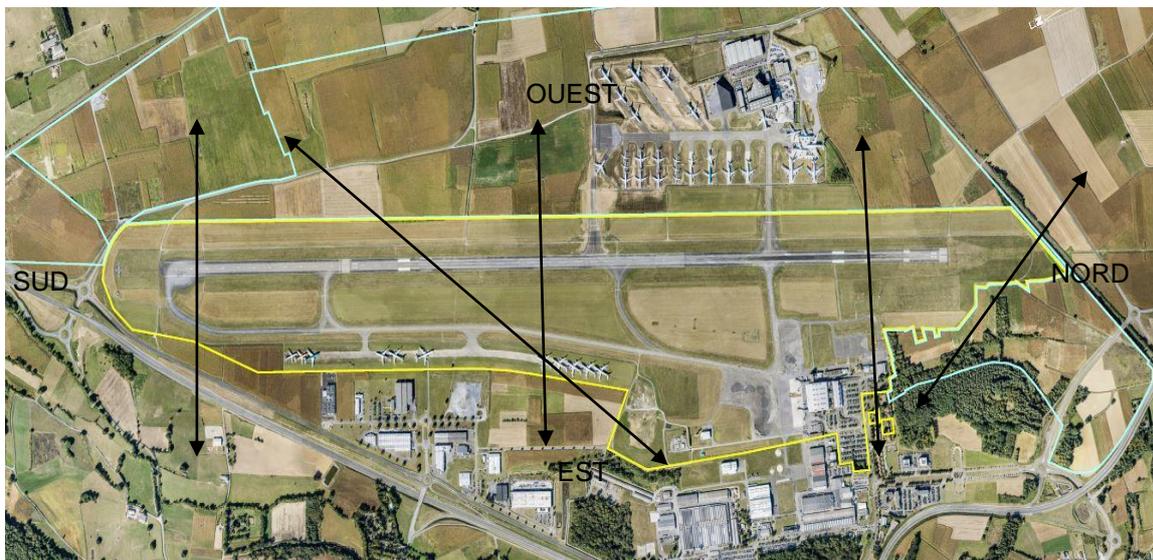
Le niveau de risque animalier laisse ressortir 1 espèce animale en niveau de risque très élevé (niveau 3), pour laquelle nous devons mettre en place des actions correctives.

Une demande de prélèvement de cette espèce fut soumise et acceptée lors du renouvellement de notre arrêté préfectoral.

Nous avons également 9 espèces en niveau de risque élevé à surveiller et le reste des espèces est en niveau de risque faible.

11. Principaux couloirs pendulaires des oiseaux

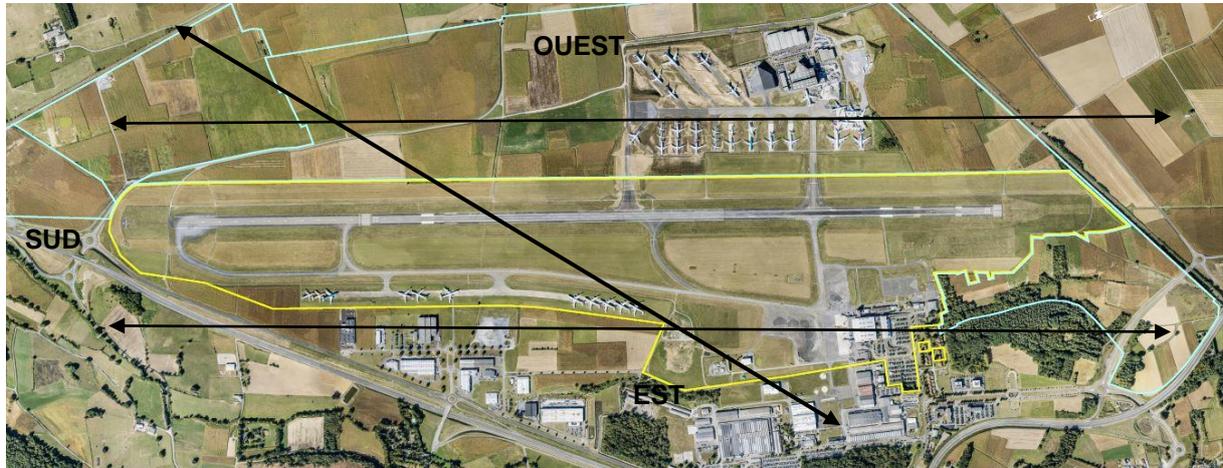
11.1. Présents sur notre plateforme et aux alentours



Ci-dessus, une carte représentant les principales trajectoires empruntées par les oiseaux.

Ces trajectoires sont empruntées entre les zones de repos, de dortoirs et les lieux de nourrissage. Ce schéma représente des trajectoires empruntées par l'avifaune locale ou vivant proche de notre plateforme.

11.2. Principaux couloirs de migration des oiseaux sur l'aéroport



Ci-dessus une carte représentant les trajectoires empruntées par les oiseaux migrateurs sur notre plateforme (automne/hiver et printemps), afin de se rendre sur leurs lieux de reproduction et d'hivernage. Une attention particulière est apportée par les agents du SPRA lors de cette période qui peut être critique. Cette cartographie repose essentiellement sur les observations des agents SPRA.

12. Actions préventives et curatives

12.1. Les actions préventives

- Le suivi et l'analyse des espèces présentes
- Le maintien de l'herbe assez haute afin de limiter leur présence (sauf en bord de piste)
- La surveillance de la clôture entourant la plateforme
- La présence des agents PRA en continu sur le terrain
- La communication avec les différents services internes à l'aéroport
- La formation continue des agents PRA
- L'analyse des relevés terrain
- Le suivi des documents et des arrêtés
- L'entretien de l'armement et du véhicule PRA
- La mesure du risque animalier
- L'analyse du risque animalier sur et en dehors de la plateforme
- La communication lors des périodes critiques (migration, périodes de fauche...)
- La réflexion sur de nouveaux processus et techniques d'effarouchement
- Le suivi et les modifications des procédures
- Le suivi des différents documents
- La mise en place/mise à jour d'un plan de fauche
- La demande de renouvellement de l'arrêté préfectoral

12.2. Les actions curatives

- L'observation faunistique et l'état du terrain par une présence en continu des agents sur la plateforme
- Les effarouchements acoustiques et/ou pyrotechniques
- Les prélèvements si indispensables
- Le fauchage avec des zones dites attractives afin d'éloigner le plus possible les animaux du bord de piste et de nuit si possible
- L'entretien de la clôture de l'aéroport en ayant bien pour objectif qu'elle soit la plus hermétique possible
- La mise en place de bas volets/grillage sur le bas des portails
- La mise en fonction de l'effaroucheur laser
- Le fauchage de nuit en bord de piste
- Des interventions sur piste afin de renforcer notre présence au plus près des animaux
- Le respect du plan de fauche mis en place
- La présence en continu des agents 30 minutes avant le lever du soleil jusqu'à 30 minutes après le coucher du soleil
- Le renforcement des effarouchements en périodes critiques sur demande de l'agent PRA (actions renforcées par un autre agent via le véhicule VIC également équipé)

13. Conclusion

La prévention du risque animalier sur les aéroports est primordiale afin d'éviter tout impact entre les animaux et les aéronefs.

Il ressort principalement de ce rapport la présence de 4 grandes familles d'oiseaux observées et effarouchées. Il en est de même concernant les impacts animaliers avec pas moins de 45% des espèces impactées qui sont les rapaces.

Cette espèce est la plus observée par les agents de la prévention du risque animalier et également en toute logique la plus effarouchée après les Limicoles.

La continuité des différentes actions préventives et curatives renforce la présence continue sur le terrain des agents de la prévention du risque animalier.

Une reconduction de cet arrêté préfectoral est nécessaire afin de parer à toutes éventualités et pouvoir notamment prélever si besoin, tout en gardant bien en tête que la mission de l'agent du service PRA n'est pas de prélever mais de tout mettre en œuvre afin d'éviter tout impact entre un animal et un aéronef.

Nous nous devons de mettre rapidement des actions pour les espèces dont le niveau de risque est **très élevé** (Héron cendré), et il en est de même concernant les espèces dont le niveau de risque est **élevé** (ce qui représente ici 9 espèces).

C'est pourquoi nous faisons une demande d'autorisation de destruction et de perturbation intentionnelle d'espèces d'oiseaux et mammifères de la faune sauvage protégées, chassables ou susceptibles d'occasionner des dégâts sur l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Notre liste demande à être modifiée chaque année suivants les événements, les observations, et l'évolution de notre évaluation du risque animalier.

D'autres méthodes d'effarouchement sont également étudiées, réfléchies. Pour toute nouvelle méthode testée une étude de sécurité sera effectuée, et une demande d'autorisation sera appliquée.